

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2017

Le 07 décembre 2017, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 01 décembre 2017, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, Mme CHARRIER, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : Mme SCHLIENGER, M. HUBERT, M. ADDA, M. NEHME, Mme BERTHIER, Mme HAGEL, Mme LE BRIS

Mme MESSAOUDI est désignée comme secrétaire.

## TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CERCLE CULTUREL ET ARTISTIQUE D'ANTONY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (13/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DINAMIC POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (13/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ATELIER D'ART FULGERAS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (13/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « JYOTI » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018. (08/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'OFFICE DE TOURISME D'ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (08/09/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE DIFFUSION AVEC L'ASBL-KOAN D'UN DOCUMENTAIRE LES LIBERTERRES POUR LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE – CYCLE D'ANIMATION SUR L'ALIMENTATION LE 18 NOVEMBRE 2017 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD POUR UN MONTANT DE 600 EUROS TTC. (14/09/2017)
- DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT DU CABINET OLSZAK LEVY AVOCATS – CONTENTIEUX DE PERSONNEL EN APPEL POUR UN MONTANT DE 2 418.06 TTC. (14/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CHEUR CRESCENDO POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (15/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES RABATS S'AMUSENT » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018. (19/09/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION URBAINE DE LA VILLE D'ANTONY- PROCEDURE ADAPTEE AVEC LA SOCIETE SEMERU SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 700 000 EUROS HT. (20/09/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION POUR L'ORGANISATION D'UNE REPRESENTATION AU CINEMA LE SELECT DU SPECTACLE EN DEHORS DES CLOUS DE LA COMPAGNIE OBRIGADO EN DATE DU 24 OCTOBRE 2017 POUR UN MONTANT DE 550 EUROS TTC. (18/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LIGNE DE MIRE POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE DANSE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 9 100 EUROS TTC. (20/09/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 19 JANVIER 2017 A CONCLURE AVEC MADAME NATHALIE LE FUR POUR UNE SESSION D'ATELIERS NUTRITION PARENTS/ENFANTS DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE AFIN DE REDUIRE LA DUREE D'APPLICATION. (20/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (20/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FEMMES RELAIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE SIX SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (20/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN GYMNASE DE L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VIVRE A LA FONTAINE SAINT EX POUR UN MONTANT DE 1 120 EUROS TTC. (21/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LE CENTRE CULTUREL CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC LE PRESTATAIRE ARTISTIQUE INDEPENDANT LOUIS DUBESSAY POUR UN MONTANT DE 11 676 EUROS MAXIMUM. (22/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AGEFA POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (22/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OUVERTURE DE CREDIT DE TRESORERIE AUPRES DE LA BANQUE POSTALE POUR UN MONTANT DE 15 000 000 EUROS. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LIGUE DES DROITS DE L'HOMME » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « DE L'IDEE A L'ATELIER » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CLUB DE GO D'ANTONY » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LIGNE DE MIRE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (25/09/2017)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « FRANCE BENEVOLAT » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT ENTRE LA SARL DEFI ET LA VILLE D'ANTONY DEFINISSANT LES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DEDIES A LA PRATIQUE DE L'ESCRIME DE LA SALLE D'ESCRIME DU COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY D'ANTONY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 160 EUROS TTC. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 1 PLACE FIRMIN GEMIER A ANTONY AU PROFIT DE L'AMICALE FRANCO-ASIATIQUE PARIS-SUD POUR LE 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2017. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION COUR DES MARGUERITES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ZALKADANSE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AGEFA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (25/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LES ECHO DE BERNY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 4 JUILLET 2017 AU 6 JUILLET 2018. (28/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE LA F.N.A.C.A. POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (27/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN AVEC L'ASSOCIATION AU FIL DE L'ASTRE POUR UN MONTANT DE 7 980 EUROS MAXIMUM (28/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION FRANCAIS POUR TOUS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE CINQ SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (29/09/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE LOCATION A PASSER AVEC LA SOCIETE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE POUR L'ORGANISATION D'UN SEMINAIRE DE TRAVAIL A L'ESPACE VASARELY LE VENDREI 13 OCTOBRE 2017 MOYENNANT 2 850 EUROS TTC. (28/09/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE LOCATION A PASSER AVEC LA VILLE D'ARCUEIL POUR L'ORGANISATION D'UN SEMINAIRE DE TRAVAIL A L'ESPACE VASARELY LES 8 ET 9 NOVEMBRE 2017 MOYENNANT 2 150 EUROS TTC. (28/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION UNIVERSITE POPULAIRE D'ANTONY « UP-ANTONY » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (29/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS- DE-SEINE POUR UNE INTERVENTION AU 11 ESPACE JEUNES « IPS PEDIATRIQUE SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS AUPRES DES JEUNES ENFANTS » DANS LE CADRE D'UNE INITIATION AUX FONDAMENTAUX DU BABY SITTING POUR UN MONTANT DE 240 EUROS TTC. (03/10/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 2/4 ALLEE DES ORMEAUX A ANTONY POUR UN MONTANT DE 155 125€. (27/09/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 11/23 RUE PROSPER LEGOUTE ET LE BIEN SIS 25/29 RUE PROSPER LEGOUTE A ANTONY POUR UN MONTANT DE 240 466.36 EUROS. (27/09/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 2/8 RUE DE LA PRAIRIE ET LES BIENS SIS 1/11 ALLEE DES ORMEAUX A ANTONY POUR UN MONTANT DE 420 027.05 EUROS. (27/09/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 1 RUE DES IRIS A ANTONY POUR UN MONTANT DE 771 645 EUROS €. (27/09/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 122 RUE DE MASSY A ANTONY (lots 68 et 26) POUR UN MONTANT DE 135 576.39 EUROS. (27/09/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 10/16 RUE DE LA PRAIRIE A ANTONY POUR UN MONTANT DE 146 571.94 EUROS. (27/09/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 52/56 AVENUE JEAN MONNET ET LES BIENS SIS 11/23 RUE PROSPER LEGOUTE A ANTONY POUR UN MONTANT DE 781 515.65 EUROS. (27/09/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 122 RUE DE MASSY A ANTONY (lots 70, 72, 74, - 44, 46, 48) POUR UN MONTANT DE 455 281.62 EUROS. (27/09/2017)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 12/14 ALLEE DES PLATANES A ANTONY POUR UN MONTANT DE 370 447 EUROS. (27/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « L'AMICALE DUNOYER DE SEGONZAC » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018. (27/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ASTI POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (04/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (04/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CIE DHANG DHANG POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER THEATRE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 6 400 EUROS TTC. (04/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION BIEN VIVRE ENSEMBLE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (04/10/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC CARTEL CONCERTS POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2017 POUR UN MONTANT DE 1 688 EUROS. (03/10/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE RELATIF AUX PRESTATIONS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA VILLE D'ANTONY PASSE AVEC LA SOCIETE HYDRAE AFIN DE COMPLETER LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES. (05/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION A.F.A.P.S (AMICALE FRANCO-ASIATIQUE PARIS-SUD) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018. (06/10/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 23 FEVRIER 2017 A CONCLURE AVEC MADAME PASCALINE PEU POUR L'ORGANISATION D'UN COIN CAFE DES AINES DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE AFIN DE REDUIRE LA DUREE D'APPLICATION. (06/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC MONSIEUR ANEUDY BAEZ POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER ZUMBA AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 1 440 EUROS. (06/10/2017)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DE LA LUDOTHEQUE MUNICIPALE POUR INTRODUIRE UN NOUVEAU MODE DE RECOUVREMENT DES PRODUITS. (06/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE POLYVALENTE ET DE L'ESPACE D'ACCUEIL INFORMATION JEUNESSE SITES A L'ESPACE JEUNES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PEEP POUR L'ORGANISATION D'UN FORUM DE L'ORIENTATION LA ROSE DES TALENTS LE 2 DECEMBRE 2017.(09/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION DU CINEMA LE SELECT AU RESEAU DE VIDEOTRANSMISSION PATHE LIVE – CATEGORIE THEATRE – SAISONS COMEDIE FRANCAISE 2016/2017 – 2017/2018 ET 2018/2019. (04/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN AVEC L'ASSOCIATION SCENES ET TOILES POUR UN MONTANT DE 70 980 EUROS MAXIMUM. (09/10/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE HORS LOI MOP RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DU CLOS- COUVERT DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON AVEC LA SOCIETE ARTIBAL MANDATAIRE DU GROUPEMENT ARTIBAL-RENE CUILHE – CHAMBROY – ECOVI – CALVIAC BLATIER POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 15 544.54 EUROS HT. (10/10/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE HORS LOI MOP RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DE L'EGLISE SAINT SATURNIN AVEC LE GROUPEMENT ARTIBAL MANDATAIRE – RCA – ECOVI – BMI – BURGEAP – GEOLIA POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 6 028.39 EUROS TTC. (10/10/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LE CENTRE CULTUREL CHÂTEAU SARRAN PASSEE AVEC LE PRESTATAIRE ARTISTIQUE INDEPENDANT LOUIS DUBESSAY POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 430 EUROS MAXIMUM. (11/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX SITES AU SEIN DU CENTRE ANDRE MALRAUX SIS 1 RUE LEON HARMEL AU PROFIT DE MME JOSETTE GACRY MOYENNANT UN LOYER ANNUEL DE 3 300 EUROS. (11/10/2017)
- DECISION PORTANT CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES DE L'ATELIER SANTE VILLE. (26/09/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION COUR DES MARGUERITES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018. (11/10/2017)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION RELAIS MINI-SCHOOLS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018. (11/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VIVARTANA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (10/10/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 2 – BATIMENTS SCOLAIRES PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 6 091.20 EUROS TTC. (12/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LIGNE DE MIRE POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DANSE FIT AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 4 030 EUROS TTC. (12/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA FABRIQUE DE TALENTS POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'EVEIL MUSICAL AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 1 840 TTC. (12/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CPAM DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (16/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VALENTIN HAUY (AVH) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (13/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IRM 92 POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (13/10/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC ANTEPRIMA SASU POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2017 POUR UN MONTANT DE 4 000 EUROS TTC. (16/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ALANON/ALATEEN GROUPES FAMILIAUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (19/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA POSTE D'UNE PARTIE DES LOCAUX DANS LE BATIMENT DU 105 AVENUE SAINT EXUPERY MOYENNANT 1 580 EUROS HORS CHARGES PAR AN. (20/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR AXEL BURKLEY POUR L'ANIMATION DE LA SOIREE AFTER DANS LE CADRE DES CENTRES DE VACANCES DE L'ANNEE 2017 POUR UN MONTANT DE 500 EUROS. (20/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR NORDINE FAYEK POUR L'ANIMATION DE LA SOIREE AFTER DANS LE CADRE DES CENTRES DE VACANCES DE L'ANNEE 2017 POUR 1 300 EUROS TTC. (20/10/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC 3D FAMILY POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2017 POUR UN MONTANT DE 10 550 EUROS TTC. (16/10/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE MISSION D'URBANISTE CONSEIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZAC JEAN ZAY AVEC LE GROUPEMENT AGENCE REICHEN & ROBERT/SETU/FORMAT PAYSAGE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 34 445.10 EUROS TTC (25/10/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE RENOVATION DU CLOS-COUVERT DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON SITUÉ 1 RUE AUGUSTA / 3 PLACE AUGUSTE MOUNIE A ANTONY (PHASE B – MATERNELLE ET EXTENSION 1925) (25/10/2017)
  - Lot 1 : Maçonnerie/Pierre de taille à la société SAS JP GILLARD pour un montant de 1 061 881.47 euros HT.
  - Lot 2 : Charpente à la société LES CHARPENTIERES DE PARIS pour un montant de 272 866.25 euros HT.
  - Lot 3 : Couverture/Etanchéité à la société UNION TECHNIQUE DU BATIMENT pour un montant de 499 195.58 euros HT.
  - Lot 4 : Menuiserie à la société LES CHARPENTIERES DE PARIS pour un montant de 661 072.94 euros HT.
  - Lot 5 : Peinture à la société ASSO FRANCE pour un montant de 125 633 euros HT.
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION COMPAGNIE THEATRE & TOILES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (23/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 17 PLACE DE LA RESIDENCE A ANTONY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VIVRE A LA FONTAINE SAINT-EX POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (23/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AMUNA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (23/10/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AVEC LA SOCIETE SODEXO ENTREPRISES POUR LA RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE SCORE SAS. (26/10/2017)
- ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE – TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE A ANTONY SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 5 224 000 EUROS HT AUX SIX ENTREPRISES SUIVANTES : SOTRAVIA – SAS S.F.R.E – ESSONNE TP – EUROVIA ILE DE FRANCE SAS – GROUPEMENT TERE / LA MODERNE ET COLAS IDFN SAS (PROCEDURE ADAPTEE). (03/11/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC LA SARL AUTRE RIVAGE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2017 POUR UN MONTANT DE 5 347.50 EUROS TTC. (02/11/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC PHONOART PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2017 POUR UN MONTANT DE 5 802.50 EUROS TTC. (02/11/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC SCENE LIBRE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2017 POUR UN MONTANT DE 5 530 EUROS TTC. (31/10/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION I.F.A.C POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018. (08/11/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ALCOOLIKES ANONYMES D'ILE DE FRANCE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2018. (08/11/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 4 – NETTOYAGE DE LA VITRERIE TOUS SITES PASSE AVEC LA SOCIETE YES SERVICES POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS-VALUE DE 330 EUROS TTC. (09/11/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX SITES AU SEIN DU CENTRE ANDRE MALRAUX A MONSIEUR JEAN-FRANCOIS HOUBERDON POUR UN LOYER ANNUEL DE 3 000 EUROS. (09/11/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE A TITRE GRATUIT POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 7 AVENUE FRANCOIS SOMMER A L'ASSOCIATION AL-AMAL. (09/11/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE RELATIF A L'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DE LA VILLE D'ANTONY PASSE AVEC LA SOCIETE GRAS SAVOYE/AXA AFIN DE PRENDRE EN COMPTE UNE BAISSSE DES TAUX DE COTISATION (APPEL D'OFFRES OUVERT). (23/09/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS MULTIFONCTIONS ET DE SOLUTIONS D'IMPRESSION POUR LA REPROGRAPHIE – (09/11/2017)
  - Lot 1 – Location et maintenance d'équipements multifonctions neufs et prestations associées à la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE SAS pour un montant minimum annuel de 30 000 euros HT et maximum annuel de 150 000 euros HT-
  - Lot 2 – Location et maintenance de solutions professionnelles d'impression haute qualité et prestations associées à la société RICOH FRANCE SAS pour un montant minimum annuel de 20 000 euros HT et maximum annuel de 100 000 euros HT-
- ADOPTION DE LA CONVENTION RELATIVE A DES INTERVENTIONS D'ANIMATION DE DISPOSITIFS PSYCHOSOCIAUX AVEC LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE POUR UN MONTANT DE 112.50 EUROS L'HEURE DE VACATION. (08/11/2017)
- ACQUISITION DE SIX VEHICULES ELECTRIQUES ET DEUX BORNES DE RECHARGE A ANTONY – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS. (16/11/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION POUR LE SPECTACLE « FRERE LAPIN SE DECHAINE » A PASSER AVEC L'ASSOCIATION REBONDS D'HISTOIRES, CONTES FAMILIAUX, DANS LES MEDIATHEQUES LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2017 A 19 HEURES A ANNE FONTAINE ET LE 2 DECEMBRE 2017 A 15 HEURES A ARTHUR RIMBAUD POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 480 EUROS TTC. (27/10/2017)
- DECISION PORTANT CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES DES FRAIS DE PRELEVEMENT DU CENTRE CULTUREL CHÂTEAU SARRAN. (15/11/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA CONFECTION DE REPAS ET GOUTERS DANS LES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE DE LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE SODEXO POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 100 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 330 000 EUROS HT. (20/11/2017)

# ORDRE DU JOUR

oOo

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA GESTION DE LA DETTE

## I - FINANCES –

– TRANSFERT DE L'ACTIVITE « LOGEMENT SOCIAL » A LA COOPERATIVE HAUTS-DE- BIEVRE HABITAT :

- ✓ Apport partiel d'actif d'Antony Habitat : Transfert des garanties d'emprunt et avis favorable à la procédure d'agrément-

POUR 40 – CONTRE : 06 – ABSTENTION : 01 – Ne prennent pas part : 02 (M. MARTIN, M. LEGRAND)

- ✓ Apport partiel d'actif d'Antony Habitat : Approbation du pacte d'actionnaires entre la Ville d'Antony, Antony Habitat, la ville de Chatenay-Malabry, le Département des Hauts-de-Seine et Hauts-de-Seine Habitat-

POUR 38 – CONTRE : 06 – ABSTENTION : 01 – Ne prennent pas part : 04 (M. MARTIN, M. LEGRAND, M. AIT-OUARAZ, M. OLLIVRY)

- ✓ Devenir d'Antony-Habitat : Proposition des membres du Conseil d'Administration d'Antony Habitat après rattachement temporaire à l'EPT Vallée Sud - Grand Paris-

POUR 39 – ABSTENTION : 02 – Ne prennent pas part : 08

– DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1 : BUDGET VILLE – EXERCICE 2017-

POUR : 41 – CONTRE : 07 – ABSTENTION : 01

– OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2018 : REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET MOUVEMENTS PROVISOIRES DE DETTE-

POUR : 41 – ABSTENTION : 08

– AUTORISATION POUR LE VERSEMENT D'ACOMPTES SUR SUBVENTIONS ET ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE CES SUBVENTIONS A PASSER AVEC CERTAINES DES ASSOCIATIONS CONCERNEES-

POUR : 41 – ABSTENTION : 06 – Ne prend pas part au vote : 02

(M.SERIN, Mme COVI)

– FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX POUR DES ACTIVITES NON SOUMISES AU TAUX D'EFFORT A COMPTER DE 2018-

– RECONDUCTION DU DISPOSITIF RELATIF AU FONDS DE SOUTIEN AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES AYANT SOUSCRIT DES CONTRATS DE PRÊT OU DES CONTRATS FINANCIERS STRUCTURES A RISQUE-

POUR : 42 – ABSTENTION : 07

– FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT RELATIVES AUX PARKINGS PUBLICS PAYANTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018-

– POUR : 48 – ABSTENTION : 01

– FINANCEMENT DE TRAVAUX DANS LES LIEUX DE CULTE :

VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION A L'ASSOCIATION CONSISTORIALE ISRAELITE DE PARIS POUR DES TRAVAUX A LA SYNAGOGUE D'ANTONY

- ✓ Versement d'une participation à l'association consistoriale Israélite de Paris pour des travaux à la synagogue d'Antony-

- ✓ Versement d'une participation à l'association diocésaine de Nanterre pour des travaux à l'église Saint François d'Assise-

POUR : 46 – CONTRE : 01 – ABSTENTION : 02

– APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS DU 04 OCTOBRE 2017-

POUR : 48 – ABSTENTION : 01

## II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES

– CESSION PAR LA VILLE A LA SOCIETE DU GRAND PARIS D'UNE EMPRISE DE 1 474 m<sup>2</sup> ISSUE DE LA PARCELLE CM 168 SITUEE 2 AVENUE LEON HARMEL A ANTONY ET AUTORISATION DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE DEMOLIR LES BATIMENTS SITUES A CETTE ADRESSE-

POUR : 47 – CONTRE : 01 – ABSTENTION : 01

– PRISE EN CHARGE DE COUT DE TRAVAUX SUR UNE PROPRIETE SITUEE AU 17 RUE GEORGE SAND CONFORMEMENT AUX TERMES D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION COMMUNALE SUR CE TERRAIN-

POUR : 49

## III – VALLEE SUD GRAND PARIS–

– APPROBATION DE LA DEFINITION DE LA COMPETENCE RELATIVE A L'ECLAIRAGE PUBLIC, LA SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE, POSE ET DEPOSE DES MOTIFS D'ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE TRANSFEREE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD - GRAND PARIS-

POUR : 49

## IV - PERSONNEL –

– MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET FIXATION D'UN TAUX DE REMUNERATION-

POUR : 49

## V – EDUCATION –

– ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE RELATIVES A LA PRESTATION DE SERVICE D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE-

POUR : 49

– ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS VISANT L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU ORDINAIRE-

POUR : 49

– ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS-

POUR : 49

## VI– AFFAIRES DIVERSES –

– ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS D'ARTISANS ET DE COMMERCANTS D'ANTONY-

POUR : 49

– AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL ACCORDEES PAR LE MAIRE POUR L'ANNEE 2018-

POUR : 46 – CONTRE : 03

– ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE L'ESPACE SANTE JEUNES POUR L'ANNEE 2018-

POUR : 49

– ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DU POLE SOLIDARITES POUR L'ANNEE 2018-

POUR : 49

– FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF « CAP SUR LE MONDE » POUR L'ANNEE 2017 (2EME JURY)-

POUR : 49

– COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA SOUS-COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES-

– COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP) – ANNEE 2016

– COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT MIXTE DE MASSY-ANTONY-HAUTS DE BIEVRE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN ET LE TRAITEMENT DES RESIDUS MENAGERS (SIMACUR) – ANNEE 2016

– COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) – ANNEE 2016

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (SIGEIF) – ANNEE 2016
- ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA LIGNE 18 DU GRAND PARIS EXPRESS « UNION DES ELUS POUR LA LIGNE 18 »  
POUR : 48 – CONTRE : 01

- VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA LIGNE 18 DU GRAND PARIS EXPRESS-  
POUR : 48 – CONTRE : 01
- VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF AUX DYSFONCTIONNEMENTS DE LA LIGNE B DU RER-  
POUR : 49

**Fin de la séance à 23h45  
Antony, le 08 décembre 2017**

**Le Maire d'Antony,  
Jean-Yves SÉNANT**